

«Le Brexit et la tragédie irlandaise». La chronique de Patrick Devedjian

« La frontière ne peut et ne doit pas passer entre les deux Irlande, la Grande Bretagne doit se résoudre à ce qu'elle passe entre l'Irlande du Nord et la Grande Bretagne, une fois sortie de l'Union européenne »



Le Brexit est une boîte de Pandore qui, une fois ouverte, découvre et fait revivre des questions irrésolues et souvent oubliées. Ignoré par le débat référendaire anglais du Brexit, le drame irlandais retrouve une actualité aiguë avec la question du statut des deux Irlande et cela d'autant plus que le « backstop » (filet de sécurité), s'avère impossible à organiser sérieusement.

D'une part, la Grande Bretagne ne peut évidemment pas obliger la République d'Irlande à quitter l'Union Européenne, ce que ce pays ne veut d'ailleurs à aucun prix. D'autre part, la Grande Bretagne veut impérativement maintenir l'Irlande du Nord dans la zone du Brexit, bien que cette dernière ait voté majoritairement contre : mais personne ne veut et ne peut établir de frontières entre les deux Irlande, et cela pour de très bonnes raisons. C'est donc une équation impossible.

La situation de l'Irlande du Nord n'a pourtant jamais été évoquée lors du débat national de la campagne référendaire du Brexit. Cela en dit long sur la qualité de la réflexion des intervenants. L'alliance de Theresa May avec le Democratic Union Party (DUP) de l'Ulster, qui n'a obtenu que 25,7 % des voix aux dernières élections et ne représente donc pas son territoire, est donc cynique, factice et sans avenir.

Guerres civiles. Les tergiversations de Mme May qui a, à la fois, combattu et proposé néanmoins un accord qu'elle a elle-même négocié, sa tactique qui consiste à gagner chaque jour un peu de temps en s'accrochant à son poste pour éviter de nouvelles élections, tout cela n'est pas glorieux au pays de Churchill et finit par exaspérer toute l'Europe par la succession des petits moyens employés.

La question irlandaise est majeure car elle est, dans l'histoire de la Grande Bretagne, comparable à la tragédie que la France a connue avec l'Algérie, mais elle n'est toujours pas réglée.

Constatant la misère des catholiques irlandais, systématiquement développée par les colons anglicans, Alexis de Tocqueville, visitant l'Irlande en 1835 écrivait : « On a beau faire, le souvenir des grandes persécutions ne se perd point et, quand on a semé l'injustice, on en recueille tôt ou tard les fruits. »

« L'évolution des esprits et le rapport démographique conduisent probablement à ce qu'un jour une majorité se dégage en Irlande du Nord pour voter la réunification de toute l'Irlande, dont la partition ne date que de 1921 »

De 1846 à 1848, une terrible famine organisée par l'Angleterre luttant contre les révoltes indépendantistes, conduit des millions d'Irlandais à émigrer vers l'Amérique. De nombreuses guerres civiles endeuillent le pays tout au long de l'histoire jusqu'à ce qu'en 1949, la République d'Irlande soit proclamée et quitte le Commonwealth. En 1960, l'Irlande demande à entrer dans la Communauté Economique Européenne mais n'y parviendra qu'en 1973, en raison de la pression anglaise.

En 1966, la guerre civile se déclenche en Irlande du Nord en raison de la ségrégation confessionnelle, et elle fera environ 3 500 morts. Les accords du 10 avril 1998 dits « du Vendredi Saint », signés par Tony Blair, établissent péniblement une paix fragile et décident que les franchissements des 499 km de frontière entre les deux Irlande peuvent se faire sans contrôle ni restriction.

Prise en otage. L'évolution des esprits et le rapport démographique conduisent, probablement, à ce qu'un jour une majorité se dégage en Irlande du Nord pour voter la réunification de toute l'Irlande, dont la partition ne date que de 1921. Aujourd'hui, chacun peut constater que les deux Irlande souhaitent appartenir à l'Union européenne. On comprend donc que si la frontière ne peut et ne doit pas passer entre les deux Irlande, la Grande Bretagne doit se résoudre à ce qu'elle passe entre l'Irlande du Nord et la Grande Bretagne, une fois sortie de l'Union européenne. Elle ne semble pas prête à voir évoluer le statut de l'Ulster sur ce point. Et c'est bien le fond du problème.

L'Europe entière ne peut être prise en otage par de lourdes et graves questions intérieures qui ont été abordées avec légèreté par les dirigeants britanniques, lesquels n'ont cessé de proclamer leur scepticisme européen, parfois même leur volonté de décomposer l'Union.

Le président Macron a eu raison de déclarer, après le nouveau refus parlementaire de l'accord négocié par Mme May, que « la solution à l'impasse ne peut être trouvée qu'à Londres », et tout autant d'ajouter qu'on ne peut « en aucun cas accepter une extension

de la date du Brexit sans une alternative crédible, de la part du Royaume-Uni », alors que nous ne sommes pratiquement qu'à deux semaines de la date de sortie fixée.

La campagne pour l'élection des députés européens gagnerait à aborder, en priorité, ce sujet et de faire connaître quelle position il s'agit d'adopter face aux attitudes dilatoires de Madame May.

Si, comme c'est possible, Theresa May demandait un report du Brexit au-delà du 26 mai, date des élections européennes, le Royaume-Uni aurait l'obligation de participer à ces élections, sauf si l'article 50 des traités de l'Union était modifié, ce qui à l'évidence ne peut se faire en si peu de temps.

Or le départ des députés britanniques a été pris en compte dans la nouvelle répartition des parlementaires européens de chacun des vingt-sept pays, et il semble donc impossible de revenir en arrière. Les Vingt-Sept, qui ont été remarquablement unis face aux palinodies britanniques, ne peuvent accepter ce report malicieux.

Irlande, élections européennes, comment les gouvernements de David Cameron puis de Theresa May ont-ils pu être aussi inconséquents et aussi aveugles ? La démocratie anglaise, ce modèle européen, ne résiste pas au populisme.

<https://www.lopinion.fr/edition/international/brexit-tragedie-irlandaise-chronique-patrick-devedjian-180719>